



# MOVE Home

**Augmentez l'attractivité de vos propriétés en installant une station de recharge MOVE – sans frais d'administration supplémentaires.**

En 2017, 4'929 voitures électriques ont été immatriculées en Suisse et leur nombre augmente rapidement chaque année. La nécessité de pouvoir trouver une borne de recharge appropriée à proximité ne concerne plus seulement quelques utilisateurs visionnaires ou audacieux, mais un nombre toujours croissant d'automobilistes.



**MOVE Mobility SA, l'exploitant du meilleur réseau de recharge public, offre désormais aux propriétaires ou gestionnaires immobiliers la possibilité de proposer une réponse au nombre grandissant de consommateurs :**

- Avec notre offre MOVE Home, vos locataires peuvent disposer d'un parking équipé d'une station de recharge et ainsi recharger leur voiture électrique directement et en toute simplicité.
- MOVE facture régulièrement et directement à vos locataires la quantité d'énergie qu'ils consomment.
- La facturation des services pour vos locataires est basée sur la consommation et est donc équitable.
- En tant que propriétaire, vous bénéficiez d'une solution de recharge intégrée qui minimise votre charge administrative.
- Vous définissez le prix que nous facturons à vos locataires.
- Vos locataires bénéficient du service client professionnel de MOVE.
- Nous facturons les services par le biais de factures. Finies les recharges compliquées avec un compte prépayé!

**En tant que Partenaire Home, vous profitez en plus des conditions avantageuses suivantes :**

- Vous payez CHF 190.- par an et par borne de recharge (et recevez une facturation pour la consommation réelle liée au badge, un remboursement semestriel des consommations et une supervision à distance de votre installation).
- Pour chaque borne de recharge, vous recevez une carte ou un porte-clés MOVE que vous pouvez transmettre à vos locataires.
- Vos locataires paient le prix que vous avez défini à votre station de recharge MOVE Home. Vos locataires ont la possibilité de se recharger à toutes les autres bornes MOVE publiques (aux conditions MOVE).

---

L'installation d'une borne de recharge dépend fortement du contexte de la propriété concernée. Nos experts seront heureux de vous conseiller personnellement sur toutes questions concernant les investissements nécessaires, les infrastructures et la maintenance sur le site. Contactez-nous à tout moment au **026 322 34 01** (Stéphane Rosset, Partner Manager) ou par e-mail à **info@move.ch**.

**Nous nous réjouissons d'avoir de vos nouvelles.**

**MOVE Mobility SA**                      026 322 34 01  
Route du Lavapesson 2              info@move.ch  
CH-1763 Granges-Paccot            www.move.ch

